

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2020**

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 41
Pouvoirs : 4
Votants : 44

Date de convocation du Conseil communautaire :
Le 02/07/2020

Le 9 juillet 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Sandrine CHATELARD (Remplaçante Daniel DOMPOINT), Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Brigitte KLEIN, Charlotte LEGEAY, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre PERNET, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Daniel DOMPOINT (remplacé par Sandrine CHATELARD), Vincent LAUTIER (Pouvoir Nathalie TISSERAND), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Richard PACCAUD (Pouvoir Stéphanie PALLIER), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Gabriel AUMONIER

OBJET : FINANCES – Budget Gemapi – Approbation du Compte administratif 2019

Vu la circulaire préfectorale du 14 février 2020, relative aux budgets primitifs 2020 et aux comptes administratifs 2019, lorsque le compte administratif 2019 est adopté après le renouvellement des conseils municipaux et lorsque le maire sortant est remplacé par un nouveau maire, celui-ci peut présider la séance au cours de laquelle le compte administratif est débattu et il peut participer au vote, dans la mesure où le débat ne vise qu'à donner quitus, pour sa comptabilité, au maire en fonction durant l'exercice 2019. L'ancien maire doit, au cas où il serait encore conseiller municipal, quitter la salle et ne pas prendre part au vote.

M. Bernard GRISON, Président de la CCDSV jusqu'au 8 juin 2020, quitte la salle.

M. Marc PECHOUX, Président, de séance donne lecture du Compte Administratif 2019 du Budget Gemapi devant le Conseil communautaire.

Après délibération, il propose ce Compte Administratif 2019 au vote du Conseil :

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total
1	Résultat de clôture de l'exercice 2018	150 508,86	167 786,55	318 295,41
2	Affectations 2018 faites en 2019		0,00	0,00
3	Recettes 2019	35 614,00	434 787,00	470 401,00

4	Dépenses 2019	-44 810,05	-367 236,80	-412 046,85
5	Résultat 2019	-9 196,05	67 550,20	58 354,15
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2019)	141 312,81	235 336,75	376 649,56
7	Recettes Reports 2019 en 2020	42 222,00		42 222,00
8	Dépenses Reports 2019 en 2020	-282 457,20		-282 457,20
9	Résultat 2019 corrigé des restes à réaliser	-98 922,39	235 336,75	136 414,36

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)

(6) = (1) + (2) + (5)

(9) = (6) + (7) - (8)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2019 du Budget Gemapi.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200709-2020C74-FI
Affichage le :

13 JUIL. 2020

13 JUIL. 2020

A Trévoux, le 09/07/2020

Le Président,
Marc PECHOUX

